

Démarche : Appel à candidature DSA Architecture et Patrimoine - École de Chaillot
- Promotion 2026-2028

Organisme : Cité de l'architecture et du patrimoine

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Le cursus conduisant au Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) de l'École de Chaillot est une formation ouverte aux détenteurs du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master (DEA), ou d'un diplôme reconnu comme équivalent en France et en Europe, qui souhaitent se spécialiser dans la conservation et la restauration du patrimoine architectural, urbain et paysager, en vue de sa mise en valeur et de son usage dans la société contemporaine (arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux DSA en architecture).

La campagne est ouverte du 7 janvier au 22 février 2026.

État civil

NOM DE NAISSANCE

NOM D'USAGE

Prénoms à l'état civil

Prénom d'usage

Date de naissance

Nationalité

Pays de naissance

Ville de naissance en France

Ville de naissance à l'étranger

Lieu de résidence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En France

A l'étranger

Adresse postale personnelle

Complément d'adresse

Adresse postale personnelle complète

Téléphone portable personnel

Adresse électronique personnelle

Merci d'indiquer une adresse personnelle faisant apparaître votre nom de famille.

NOM et Prénom du contact d'urgence

Tierce personne pouvant être contactée en cas d'urgence le jour des épreuves si le candidat est déclaré admissible

Téléphone portable du contact d'urgence

Formation

BAC ou équivalent : pays d'obtention

BAC ou équivalent : académie d'obtention (si France)

BAC ou équivalent : ville d'obtention (si obtenu à l'étranger)

BAC ou équivalent : année d'obtention

BAC ou équivalent : série

BAC ou équivalent : mention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Sans mention
- Mention Assez Bien
- Mention Bien
- Mention Très Bien

Diplôme d'architecte : intitulé du diplôme

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- DEA
- DPLG

Diplôme d'architecte : pays d'obtention

Diplôme d'architecte : établissement d'obtention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ENSA de Bretagne
- ENSA de Clermont-Ferrand
- ENSA de Grenoble
- ENSA de Lyon
- ENSA de Marseille
- ENSA de Montpellier
- ENSA de Nancy
- ENSA de Nantes
- ENSA de Normandie
- ENSA de Paris-Belleville
- ENSA de Paris-Est
- ENSA de Paris-La Villette
- ENSA de Paris-Malaquais
- ENSA de Paris-Val de Seine
- ENSA de Saint-Etienne
-

Appel à candidature DSA Architecture et Patrimoine - École de Chaillot - Promotion 2026-2028

- ENSA de Toulouse
- ENSA de Versailles
- ENSAP de Bordeaux
- ENSAP de Lille
- ESA (Paris)
- INSA (Strasbourg)

Diplôme d'architecte : année d'obtention

HMONP ou équivalent : intitulé du diplôme

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- HMONP
- DPLG
- Candidat non titulaire de l'HMONP ou d'un diplôme équivalent

HMONP ou équivalent : pays d'obtention

HMONP ou équivalent : établissement d'obtention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ENSA de Bretagne
- ENSA de Clermont-Ferrand
- ENSA de Grenoble
- ENSA de Lyon
- ENSA de Marseille
- ENSA de Montpellier
- ENSA de Nancy
- ENSA de Nantes
- ENSA de Normandie
- ENSA de Paris-Belleville
- ENSA de Paris-Est
- ENSA de Paris-La Villette
- ENSA de Paris-Malaquais
- ENSA de Paris-Val de Seine
- ENSA de Saint-Etienne
- ENSA de Strasbourg
- ENSA de Toulouse
-

Appel à candidature DSA Architecture et Patrimoine - École de Chaillot - Promotion 2026-2028

ENSAP de Bordeaux

ENSAP de Lille

ESA (Paris)

INSA (Strasbourg)

HMONP ou équivalent : année d'obtention

Autre diplôme

Intitulé du diplôme, pays, établissement et année d'obtention

Autre diplôme

Intitulé du diplôme, pays, établissement et année d'obtention

Autre diplôme

Intitulé du diplôme, pays, établissement et année d'obtention

Autre diplôme

Intitulé du diplôme, pays, établissement et année d'obtention

Activité professionnelle

Activité professionnelle

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Candidat en activité libérale

Candidat salarié du secteur public

Candidat salarié d'une agence ne travaillant pas sur le patrimoine

Candidat salarié d'une agence travaillant sur le patrimoine

Candidat salarié d'une agence d'architecte du patrimoine

Candidat salarié d'une agence d'ACMH

Autre

Candidat salarié du secteur public : employeur

Candidat salarié du secteur public : fonction du candidat

Activité professionnelle "Autre" : précisez

Pièces à joindre

Copie d'une pièce d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du DEA ou équivalent

DEA ou titre admis en équivalence ou en dispense de ce diplôme : titre délivré par un pays de l'Union européenne (directive 85-384 du Conseil des communautés européennes) ou par un pays hors Union européenne mais reconnu par la France (décret n°78-67 du 16 janvier 1978).

Pour les diplômes étrangers répondant à ces critères, il est impératif de joindre la copie du diplôme et la copie de sa traduction par un traducteur assermenté.

Nommer ainsi le document : DSA26_NOM_DEA

Parcours de formation à la recherche

Le cas échéant, explication, précisant le sujet, la problématique et le résumé du parcours de formation à la recherche notamment en cas de mention Recherche accolée au DEA (1 000 caractères).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de l'HMONP ou équivalent

Nommer ainsi le document : DSA26_NOM_HMONP

Descriptif de la MSP d'HMONP

Le cas échéant, descriptif des missions accomplies dans le cadre de la MSP d'HMONP, du sujet du rapport et des principaux enseignements qui en découlent (1 000 caractères).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie des autres diplômes

Nommer ainsi le document : DSA26_NOM_dipl1, dipl2, dipl3....

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Curriculum vitae (3 pages maximum)

Nommer ainsi le document : DSA26_NOM_CV

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Portfolio de 5 réalisations à caractère patrimonial

Portfolio de 5 réalisations ou études architecturales et patrimoniales choisies parmi les travaux personnels ou professionnels et précisant le rôle assuré par le candidat (nombre de pages à la discrétion du candidat).

Nommer ainsi le(s) document(s) : DSA26_NOM_PF

Appel à candidature DSA Architecture et Patrimoine - École de Chaillot - Promotion 2026-2028

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Un ou plusieurs carnets de croquis scannés

Carnets de croquis scannés (objets architecturaux, patrimoniaux et paysagers)

Nommer ainsi le(s) document(s) : DSA26_NOM_croquis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Preuve du virement des frais de dossier

Le règlement des frais de traitement de candidature, d'un montant de 39 € doit être effectué par virement bancaire (voir RIB dans le Guide de la démarche - Appel à candidatures).

Merci d'indiquer en objet du virement : DSA26_NOM_prenom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pour les étudiants non francophones : test de français

Une copie du résultat obtenu à l'un des tests de langue suivants :

- TCF Tout public, épreuves obligatoires ET complémentaires, attestant d'un niveau B2 minimum, de moins de deux ans
- DELF attestant d'un niveau B2 ;
- DALF attestant d'un niveau C1 ou C2.

Nommer ainsi le document : DSA26_NOM_francais

Candidat en situation de handicap : cochez cette case

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat médical

Lors de son inscription, toute personne en situation de handicap, souhaitant bénéficier d'aménagements spécifiques, doit en faire la demande et doit, en plus des documents exigés à l'inscription, produire un certificat médical répondant aux critères suivants :

- Ce certificat doit être établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves ;
- Ce certificat doit émaner d'un médecin spécialiste dont la spécialité correspondre à la pathologie visée ;
- Ce certificat doit préciser la compatibilité du handicap avec les activités d'architecte ;
- Ce certificat doit spécifier la nature des aides humaines et techniques ainsi que les aménagements nécessaires pour permettre aux candidats, compte tenu de la nature et de la durée des épreuves précisées dans l'appel à candidature, de réaliser celles-ci dans des conditions compatibles avec leur situation.

Les aides et aménagements sollicités sont mis en œuvre par l'autorité organisatrice - sous réserve que les charges afférentes ne soient pas disproportionnées au regard des moyens, notamment matériels et humains, dont elle dispose - dans le but de rétablir l'égalité entre les candidats et non de créer une inégalité au détriment des candidats qui ne sont pas en situation de handicap.

Lettre de motivation

Rédiger votre lettre de motivation

(5 000 caractères)

Engagement

Je certifie exacte l'ensemble des données communiquées dans cette candidature

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je certifie avoir pris connaissance des modalités de l'appel à candidature

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je certifie avoir respecté les modalités relatives à l'auctorialité et à l'utilisation de l'intelligence artificielle

En soumettant sa candidature, le candidat s'engage à ne pas recourir à une intelligence artificielle pour la conception et la rédaction de sa lettre de motivation ; il s'engage à ne pas soumettre de croquis qui auraient été exécutés en ayant eu recours à une intelligence artificielle ou qui auraient été générés numériquement. Le candidat certifie être l'auteur, humain, de la lettre et des croquis.

Cochez la mention applicable

Oui

Non